

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Albi, le 29 juin 2022

### **Covid-19 : Reprise épidémique dans le Tarn**

Après plusieurs semaines de baisse significative, le nombre de nouveaux cas de Covid-19 augmente chaque jour depuis juin. Au 28 juin, il est de 147 248 nouveaux cas confirmés, soit une augmentation de 54,6 % en 7 jours.

Le département du Tarn n'est pas épargné par l'augmentation du taux d'incidence qui est de 676 cas pour 100 000 habitants (764,3/ 100 000 en Occitanie) au 28 juin 2022. Nous recensons actuellement 61 hospitalisations dont 3 en réanimation ou soins critiques.

Plusieurs recommandations gouvernementales, sans caractère obligatoire, sont faites pour nous prémunir contre une nouvelle vague, éviter de surcharger nos hôpitaux et préserver la saison estivale :

- Rappeler les gestes barrières : se laver fréquemment les mains, aérer régulièrement les espaces clos, porter un masque dans les lieux de promiscuité, les espaces clos et en particulier les transports en commun en période d'affluence.
- Se tester dès les premiers symptômes et s'isoler immédiatement en cas de positivité.
- Encourager la vaccination de tous, notamment des personnes les plus vulnérables, en les orientant vers leur médecin généraliste ou leur pharmacien. Vous trouverez, en annexe, un tableau récapitulatif sur le rappel vaccinal.

### **Contacts presse :**

Nicolas BONNAMANT 05 63 45 62 34/06 18 28 61 33

Noé CAPITANT 05 63 45 60 87

Astreintes communication (après 18h – w-e et jours fériés) : 06 08 36 07 22

Mél : pref-communication@tarn.gouv.fr



## Le rappel : **POUR QUI ET QUAND ?**

Pour les personnes de 12 ans et plus ayant eu le Covid-19 plus de 3 mois après leur dernière injection, il n'est pas nécessaire de faire une dose de rappel.

Le rappel vaccinal se fait avec un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna), quel que soit le ou les vaccin(s) utilisé(s) précédemment. Pour les personnes de moins de 30 ans, le vaccin Pfizer-BioNTech est recommandé.

Mon âge	Ma situation	1 <sup>ère</sup> dose de rappel	2 <sup>e</sup> dose de rappel
<b>12 à 17 ans inclus</b>	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 6 mois →	✓	
	Je suis immunodéprimé et j'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois →	✓	✓
<b>18 à 29 ans inclus</b>	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois →	✓	
	Je suis immunodéprimé et j'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois →	✓	✓
<b>30 à 59 ans inclus</b>	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois →	✓	
	Je suis immunodéprimé et j'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois →	✓	✓
<b>60 à 79 ans inclus</b>	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois →	✓	✓ <i>(dès 6 mois après la 1<sup>ère</sup> dose de rappel ou l'infection)</i>
<b>80 ans et plus</b>	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois →	✓	✓

**N.B :**

- Les personnes ayant eu le Covid-19 moins de 3 mois après leur dernière injection, sont éligibles au rappel :
  - » dès 3 mois après leur infection pour la 1<sup>ère</sup> dose de rappel pour toutes les personnes éligibles,
  - » dès 3 mois après leur infection pour la 2<sup>e</sup> dose de rappel pour les personnes immunodéprimées, âgées de 80 ans et plus ou résidents en EHPAD et USLD,
  - » dès 6 mois après leur infection pour la 2<sup>e</sup> dose de rappel pour les personnes de 60 à 79 ans inclus.
- La 2<sup>e</sup> dose de rappel n'est pas nécessaire pour les personnes ayant eu le Covid-19 plus de 3 mois après la 1<sup>ère</sup> dose de rappel.
- La vaccination est possible en centres de vaccination et auprès de nombreux professionnels de santé : pharmaciens, médecins (généralistes ou spécialistes), médecins du travail, infirmiers, sages-femmes, chirurgiens-dentistes. Elle est également possible en laboratoire de biologie médicale, à domicile ou encore peut être organisée sur le lieu de soin des personnes.
- Pour les personnes souhaitant sortir du territoire national, le rappel vaccinal peut être exigé pour avoir un certificat de vaccination

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur : [www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19)



version : 7 avril 2022

### Contacts presse :

Nicolas BONNAMANT 05 63 45 62 34/06 18 28 61 33

Noé CAPITANT 05 63 45 60 87

Astreintes communication (après 18h – w-e et jours fériés) : 06 08 36 07 22

Mél : [pref-communication@tarn.gouv.fr](mailto:pref-communication@tarn.gouv.fr)